

22 juin, saint Thomas More

Saint Josémaria confia au saint anglais (7 février 1478-6 juillet 1535) tout ce qui concernait les relations avec les autorités non ecclésiastiques.

20 juin 2025

« En Angleterre, en 1534, on exigea de tous ceux qui avaient atteint l'âge légal, de prêter serment de fidélité à l'Acte de Succession, qui reconnaissait comme mariage l'union d'Henri VIII et d'Anne Boleyn. Le roi se proclamait Chef

suprême de l'Église d'Angleterre, niant au Pape toute autorité. Jean Fisher, Évêque de Rochester, et Thomas More, Chancelier du Royaume, refusèrent d'adhérer à l'Acte : et ils furent emprisonnés en avril 1534 et décapités l'année suivante.

À un moment où nombreux furent ceux qui se soumirent à la volonté royale, leur serment aurait passé pratiquement inaperçu et ils auraient conservé leur vie, leurs biens et leur charge, comme tant d'autres. Cependant tous deux ont été fidèles à leur foi jusqu'au martyre. Ils ont su donner leur vie à ce moment-là parce qu'ils étaient des hommes qui avaient vécu leur vocation jour après jour, en rendant témoignage de leur foi quotidiennement, parfois dans des affaires qui pourraient sembler insignifiantes ou sans relief.

Thomas More est une figure très proche de nous, car il fut un chrétien ordinaire, qui sut bien concilier sa vocation de père de famille avec sa profession d'avocat et plus tard de Chancelier, dans une parfaite unité de vie. Il se trouvait dans le monde comme chez lui ; il aimait toutes les réalités humaines qui constituaient la trame de sa vie, où Dieu l'avait voulu. Il vécut en même temps un détachement des biens et un amour de la Croix si grands que l'on peut dire qu'il y trouva toute sa force. »^[1]

Saint Thomas More, intercesseur de l'Opus Dei en 1954

Conformément à la tradition constante de l'Église qui consiste à recourir à l'intercession des saints, les fidèles de l'Opus Dei et les membres de la Société sacerdotale de la Sainte-Croix se recommandent à certains d'entre eux de manière particulière. Les fidèles de l'Opus Dei

confient en particulier à saint Thomas More les relations avec les autorités civiles.

Saint Thomas More était particulièrement apte à jouer le rôle d'intercesseur de l'Opus Dei, tant par son prestige professionnel et sa condition d'homme d'État que par le fait qu'il était marié et père de famille. Il allait être le seul laïc et non célibataire à être nommé saint intercesseur : le nombre de canonisés présentant ces caractéristiques était alors, et est encore aujourd'hui, assez restreint. Bien que saint Josémaria ait vu dès le début la présence de fidèles mariés dans l'Opus Dei, il n'a pu obtenir l'autorisation d'admettre officiellement les trois premiers membres surnuméraires avant 1948. Il est probable que ce fait ait influencé dans une certaine mesure le choix de saint Thomas More

comme intercesseur quelques années plus tard.

^[1] Fernández Carvajal, Francisco, *Parler avec Dieu*, 22 juin, mémoire de saint Thomas More.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/22-juin-
saint-thomas-more/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/22-juin-saint-thomas-more/) (5 août 2025)